



Élections présidentielle et législatives 2017 : deux Bretons sur cinq votent à tous les tours de scrutin

Au 1^{er} mars 2017, plus de 2,4 millions d'électeurs sont inscrits sur les listes électorales en Bretagne. Parmi eux, 914 000 se sont déplacés à chaque tour des élections présidentielle et législatives 2017. La Bretagne apparaît à ce titre comme une région fortement participative, avec un taux de participation supérieur de 2 points à la moyenne française. Les comportements électoraux évoluent cependant, avec une moindre participation des jeunes que leurs aînés, et, au gré des suffrages, des inscrits se déplaçant de moins en moins régulièrement pour aller voter.

Sophie Cojean, Insee

Une participation électorale importante mais inégale suivant le type de territoire

Au 1^{er} mars 2017, 2 407 000 personnes sont inscrites sur les listes électorales en Bretagne, représentant 5,6 % de l'électorat métropolitain. Sur ces 2,4 millions d'inscrits, 2,1 millions de personnes ont voté à au moins un des tours des élections présidentielle ou législatives 2017 et, parmi elles, 914 000 ont voté systématiquement, c'est-à-dire se sont déplacées à chacun des tours de ces deux élections.

Le taux de participation systématique s'établit ainsi à 38,0 % en Bretagne. Avec 2,1 points de plus que le taux moyen enregistré en France métropolitaine, la Bretagne se situe au 3^e rang des régions métropolitaines les plus participatives derrière la

Nouvelle-Aquitaine (38,9 %) et l'Occitanie (38,4 %).

Cette participation systématique n'est toutefois pas homogène dans l'ensemble de la région. En particulier, alors que 35,1 % des électeurs bretons des couronnes des grands pôles urbains votent à chaque tour de scrutin, ils sont 46,1 % parmi les électeurs des petits pôles urbains.

Une présence forte des femmes

En Bretagne, la participation systématique de l'électorat féminin à tous les tours de scrutin est plus forte que celle des hommes (40,3 % contre 35,4 %), alors qu'au niveau national les femmes et les hommes votent dans les mêmes proportions (respectivement 36,0 et 35,8 %) (*figure 1*).

Les électeurs ayant de faibles revenus votent moins

1 Des personnes défavorisées plus impliquées en Bretagne qu'en France métropolitaine

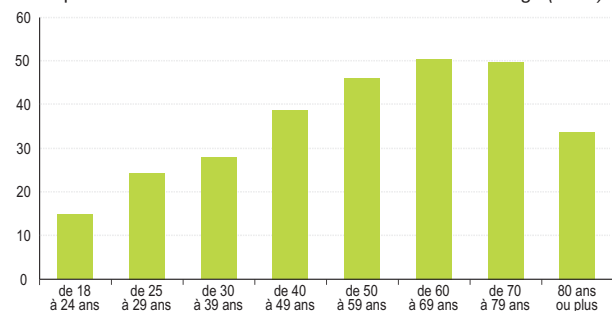
Participation électorale à tous les tours de scrutin (en %)

		Vote systématique en Bretagne 2017	Vote systématique en France métropolitaine 2017
	Ensemble des inscrits	38,0	35,9
Sexe	Femme	40,3	36,0
	Homme	35,4	35,8
Diplôme des 25 ans ou plus	Aucun diplôme	28,9	29,3
	Inférieur au Bac	42,8	37,8
	Baccalauréat	35,3	35,0
	Supérieur au Bac	43,4	41,9
Niveau de vie des 25 ans ou plus	Quartile 1 (<16 669 €/an)	34,2	28,9
	Quartile 2 (entre 16 669 et 22 100 €/an)	40,3	34,0
	Quartile 3 (entre 22 100 et 29 505 €/an)	44,4	40,4
	Quartile 4 (>29 505 €/an)	43,2	47,1
Situation principale	Chômage	27,9	20,5
	Emploi	38,4	35,3
	Étude	17,5	21,6
	Femme ou homme au foyer	40,6	28,7
	Retraite ou préretraite	44,8	46,4

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant en France en 2015.
Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

2 Une participation plus élevée avec l'âge mais affaiblie après 70 ans

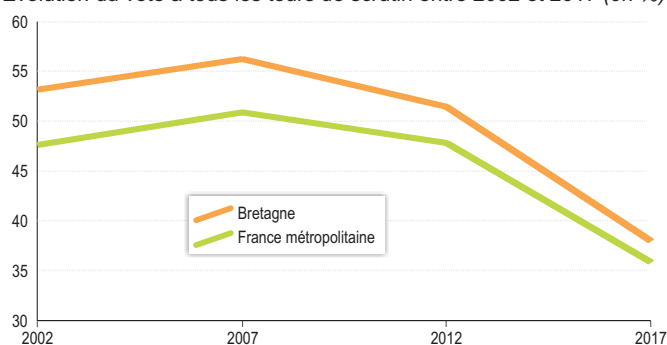
Participation électorale à tous les tours de scrutin suivant l'âge (en %)



Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant en Bretagne en 2015.
Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

3 L'écart de participation se resserre entre la Bretagne et la France métropolitaine

Évolution du vote à tous les tours de scrutin entre 2002 et 2017 (en %)



Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant en France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

systématiquement que les plus aisés, mais en Bretagne, cet écart est moins important qu'au niveau national. Le taux de participation à tous les tours de scrutin des électeurs au chômage ou au foyer est également plus élevé dans la région.

En Bretagne comme en France métropolitaine, les électeurs n'ayant aucun diplôme votent de façon moins systématique que les diplômés. Cependant, dans la région, les électeurs ayant un diplôme inférieur au baccalauréat votent beaucoup plus que leurs pairs métropolitains (+ 5 points).

En Bretagne comme au niveau national, les jeunes et les plus âgés se mobilisent moins. La participation augmente continuellement avec l'âge mais baisse ensuite à partir de 70 ans (figure 2). Moins de 15 % des électeurs de 18 à 24 ans votent à tous les tours de scrutin alors qu'ils sont plus de la moitié à le faire parmi les 60-69 ans. Le taux de participation systématique des personnes âgées de 80 ans ou plus reste assez élevé (34 %).

Des électeurs qui se déplacent de moins en moins depuis les élections de 2007

La participation à tous les tours de scrutin évolue en Bretagne de la même façon qu'en France métropolitaine (figure 3). Elle augmente entre 2002 et 2007, puis diminue entre 2007 et 2012, et à nouveau entre 2012 et 2017. Alors qu'en 2012 les votants systématiques étaient encore majoritaires (51,5 %), le vote intermittent (à au moins un tour des élections mais pas à tous) est le plus fréquent cinq ans plus tard.

Ce recul du vote systématique s'observe pour toutes les tranches d'âges en 2017. Il concerne en particulier les électeurs âgés de 30 à 69 ans.

La participation bretonne reste encore en 2017 à un niveau supérieur au niveau national mais l'écart s'est réduit de plus de la moitié entre 2002 (+ 5,6 points) et 2017 (+ 2,1 points). ■

Méthodologie

L'enquête participation électorale

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee procède, avec l'autorisation de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) et le concours du ministère de l'Intérieur, à un recueil d'informations sur la participation aux grandes consultations électorales.

Les données individuelles sur la participation aux scrutins sont relevées par des agents de l'Insee sur les listes d'émargement, durant la période légale pendant laquelle elles sont consultables dans les préfectures par tout électeur (article L68 du code électoral).

Pour les deux tours des élections présidentielle et législatives de 2017, il est ainsi possible d'étudier la participation effective d'un échantillon anonymisé de près de 40 000 électeurs inscrits dans les communes de France métropolitaine. L'échantillon régional s'élève à 1 993 électeurs inscrits dans 154 communes, ce qui ne permet pas une représentativité départementale des résultats.

Les données sociodémographiques proviennent de l'Échantillon Démographique Permanent (EDP) contenant les informations déclarées aux recensements.

Neuf inscrits sur dix votent à au moins un tour de scrutin

En Bretagne, 88,4 % des électeurs ont voté à au moins un tour de scrutin en 2017 (soit 1,8 point de plus qu'en France métropolitaine). Ce résultat place la Bretagne au 2^e rang des régions françaises derrière les Pays de la Loire (88,9 %).

Plus d'une personne sur dix ne se déplace jamais pour voter. Cette abstention systématique a peu évolué entre 2002 (10,9 %) et 2017 (11,6 %).

Par ailleurs, les électeurs privilégient le scrutin présidentiel. La part des électeurs bretons votant uniquement aux deux tours de l'élection présidentielle a ainsi progressé de 7,8 % à 20,0 % entre 2002 et 2017.

Pour en savoir plus

- Participation électorale aux élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin / Guillemette Buisson et Sandrine Penant, Insee ; - Dans : *Insee Première* n° 1670 (2017, octobre)
- Participation électorale : depuis 2002, de plus en plus d'électeurs ne votent qu'aux deux tours de l'élection présidentielle / Guillemette Buisson et Sandrine Penant, Insee ; - Dans : *Insee Première* n° 1671 (2017, octobre)
- Élections régionales de décembre 2015 : 2,4 millions d'électeurs en Bretagne / Geneviève Riézu, Insee ; - Dans : *Insee Flash Bretagne* n° 11 (2015, novembre)

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2017

